

latine – elle représente à peu près 11 fois celle du Chili, par exemple –, se trouve au coeur de la plus importante alliance commerciale de l'hémisphère en dehors de l'ALENA.

« Le Comité estime que le Canada ne peut pas se permettre de se croiser les bras en attendant la création de la ZLEA; il doit au contraire continuer d'intensifier ses relations bilatérales avec les pays du Mercosur, et le Brésil en particulier. À cet égard, le Canada devrait tirer parti des liens de longue date qu'il entretient avec le Brésil sur le plan du commerce et des investissements; ces liens ont d'ailleurs été renforcés par la visite du Premier ministre en Amérique latine en janvier 1995. Nous croyons que quelles que soient les chances qu'une zone de libre-échange à l'échelle de l'hémisphère voie le jour, le renforcement des liens bilatéraux pourrait encourager les entreprises et les investisseurs brésiliens à s'intéresser de plus près aux possibilités qu'offre le marché nord-américain, ce qui serait de nature à susciter, au Brésil, un appui politique plus grand en faveur d'une entente de libre-échange à l'échelle de l'hémisphère ».

Ceux qui veulent vraiment libéraliser le commerce dans l'hémisphère doivent commencer à envisager plus directement diverses questions critiques concernant la nature de la relation qui pourrait s'établir entre l'ALENA et les pays du Mercosur, à titre collectif ou individuel. Cherchons-nous à obtenir des engagements au plus tôt? Nos efforts devraient-ils viser un résultat de haute qualité? Devrions-nous nous employer à faire en sorte que ceux qui sont prêts à aller de l'avant, par exemple en accédant à l'ALENA, ne soient pas retenus dans leur mouvement par les moins enthousiastes? Les réponses à ces questions permettront de rehausser le niveau et la pertinence du débat sur le libre-échange dans l'hémisphère.

Bien sûr, le libre-échange ne résulte pas du hasard, et il ne se fait pas en un jour. Il est le fruit de durs efforts et de décisions encore plus pénibles. Et le succès est loin d'être garanti.

Avant de conclure, je veux attirer votre attention sur certains signes précurseurs de mauvais temps, qui pourraient poser de sérieux obstacles s'ils ne sont pas traités avec détermination et créativité.

D'abord, l'Administration et le Congrès américains ne se sont pas encore entendus sur la forme et la portée du pouvoir de négocier en procédure accélérée, dont le Chili fait, à juste titre, un préalable à la conclusion des négociations visant son accession, et qui est essentielle pour asseoir la crédibilité de l'engagement des États-Unis à l'égard de la ZLEA. L'Administration et le Congrès intensifient leurs consultations à cet égard à Washington, mais le résultat est loin d'être en vue.